

Département de la Somme
Commune d'Oresmaux

Rue de l'École – 80160
Arrondissement d'Amiens - Canton d'Ailly sur Noye
☎ 03.22.42.02.17 - ✉ mairie.oresmaux@orange.fr

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

Séance du Mardi 19 Septembre 2023

Date de la convocation : 19 Septembre 2023

Date d'affichage du P.V. : 26 Septembre 2023

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 10 (dont 1 pouvoir)

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINÉ Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ; M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absents excusés : M. GARNIER Jacques ; Mme GARNIER Martine ; Mme BERTRAND Adeline (donne procuration à M. CUVILLIER Guillaume) ; Mme MATIFAS Amélie.

Absents non excusés : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ;

Secrétaire de séance : Mme DIZENGREMEL Joëlle

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

Ordre du jour :

1°) **Choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du café de la place**

Madame Joëlle DIZENGREMEL est élue secrétaire de séance.

1°) **CHOIX D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DU CAFÉ DE LA PLACE**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le choix du maître d'œuvre public pour les travaux de réhabilitation du Café de la Place a fait l'objet d'un vote à la majorité (1 abstention) lors de la réunion du 11 septembre 2023. Deux conseillers municipaux ayant un lien de parenté avec un des associés du bureau d'études retenu, Madame le Maire propose l'annulation de la délibération n° 25/2023.

Il est précisé en ce début de séance que les 2 conseillers concernés M. Jacques GARNIER et Mme Martine GARNIER sont absents.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'annulation de la délibération n°25/2023 du 11 septembre.

Madame le Maire présente ensuite le résultat de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du café de la Place.

Envoi des consultations : 26 Juin 2023

Date buttoir des réponses : 21 Juillet 2023

Maître d'Œuvre consulté	Réponse	Proposition reçue
Pascal BRASSART	OUI (30/06/2023)	Pas de proposition : charge de travail trop importante
Atelier d'Architecture Garnier SARL Représenté par M. MUZEAUX Sébastien	OUI (21/07/2023)	*7.5 % : taux lié à l'enveloppe du bâtiment et aux reprises structure *8.7 % : taux agencement et aménagement intérieur
Antoine MAUGNARD	NON	
Arnaud ZISSELER	OUI (18/07/2023)	12 % du montant des travaux

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à la majorité (Pour : 9 - Abstention : 1) de confier cette mission à la SARL Atelier d'Architecture Garnier représentée par M. MUZEAUX Sébastien.

Madame le Maire lève la séance à 21h00

